

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
B.P. 41045 3 RUE HAUTE PIERRE
57036 METZ CEDEX 01
OUVERT AU PUBLIC De 08h30 à 11h45
TEL:03.87.56.75.75 de 13h30 à 16h30

CABINET TAJ MAITRE FLORENCE
COMPERAT

181 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92200 NEUILLY SUR SEINE

V/REF :

N/REF : 1999 B 744 / 2005-A-4172

LE GREFFIER DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ CERTIFIE

QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 23/11/2005, SOUS LE NUMERO 2005-A-4172,

Acte S.S.P. en date du 10/11/2005

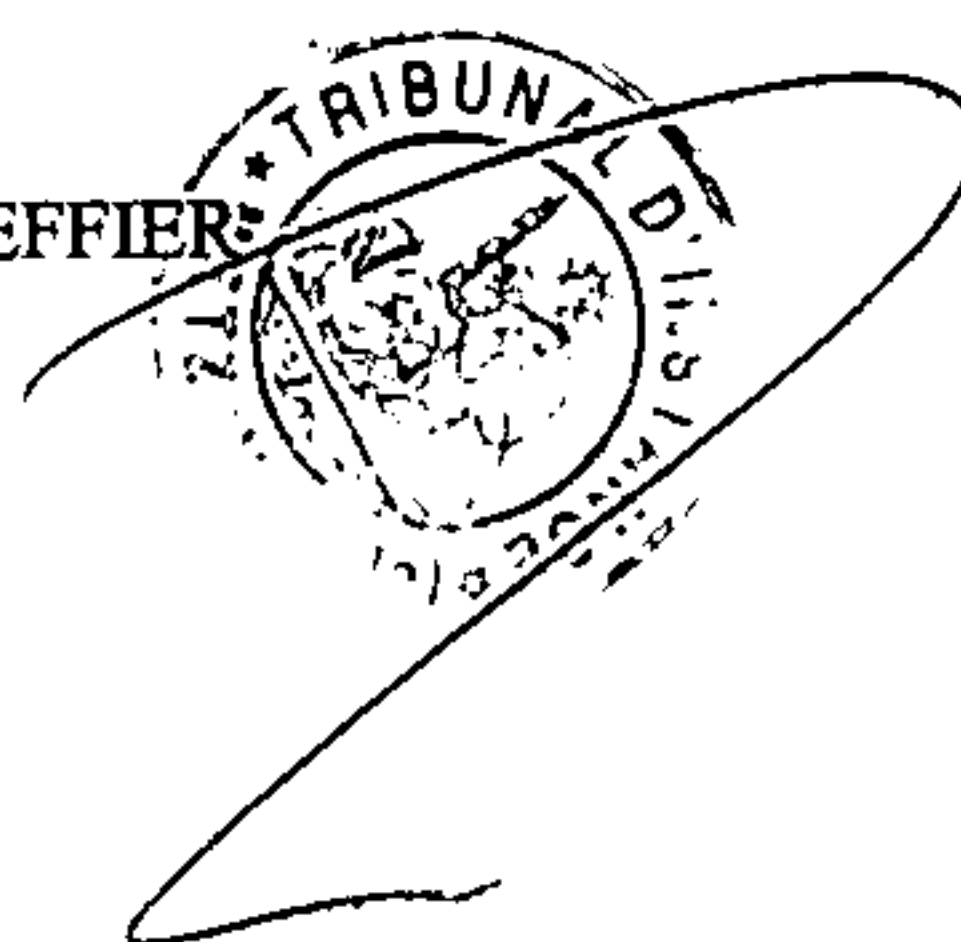
rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes designé pour la transformation de la société en SAS

CONCERNANT LA SOCIETE

AHC - SURFACE TECHNOLOGY
Société à responsabilité limitée
AV. BADE WURTEMBERG
57380 FAULQUEMONT

R.C.S. METZ 422 887 489 (1999 B 744)

LE GREFFIER



COPIE GREFFE

SOCIETE AHC SURFACE TECHNOLOGY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE
POUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2005

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DE COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2005

A l'Associé unique
AHC Surface Technology
Société à responsabilité limitée au capital de 228 673,53 Euros
Avenue Bade Wurtemberg
57380 FAULQUEMONT

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission de commissaire aux comptes et à la transformation qui nous a été confiée en application des dispositions de l'article L. 223-43 et L. 224-3 du Code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 7 novembre 2005, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au montant du capital social ainsi que sur la situation de la société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport, ainsi qu'à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

Nos travaux ont porté sur les comptes intermédiaires au 30 septembre 2005 établis pour la consolidation de la société tête de groupe Aalberts Industries NV.

La société AHC Surface Technology présente à fin septembre 2005 des capitaux propres de 1 019 288 euros pour un capital social de 228 673,53 euros.

L'année 2005 a été marquée par une très forte hausse de l'activité après une année 2004 déjà en hausse de près de 20 % par rapport à l'année précédente. L'ensemble des indicateurs financiers confirme la bonne santé financière de la structure.

Le chiffre d'affaires intermédiaire s'élève à 2 365 000 euros en très forte hausse dès lors qu'il s'établit à fin septembre 2005 au même niveau qu'à la clôture 2004 après 12 mois d'activité. Le niveau d'activité se situe ainsi 30 % au dessus des prévisions budgétaires.

En conséquence, le résultat net intermédiaire s'établit à 476 000 euros en forte hausse par rapport au résultat net de l'ensemble de l'année 2004 de 191 000 euros marquée par des éléments de nature exceptionnelle à hauteur de 227 000 euros.

Le fonds de roulement sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2005 s'établit à 232 451 euros et augmente de 122 600 euros.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation s'établit à -150 006 euros en amélioration de 19 193 euros. Le portefeuille de créances clients et les dettes d'exploitation augmentent en relation avec l'activité.

Le besoin en fonds de roulement hors exploitation s'élève à -185 110 euros contre -54 133 euros à la clôture 2004 en relation avec la dette d'impôts provisionnée au 30 septembre 2005.

En conséquence, la trésorerie s'élève à 567 567 euros à fin septembre 2005 en hausse de 234 384 euros par rapport au 31 décembre 2004.

Le niveau d'endettement à long terme s'établit à un peu moins de 38 % des capitaux propres cette année contre un peu moins de 83 % à la clôture 2004.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Dijon, le 10 novembre 2005

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises

Thierry Vassault
Associé